



REPUBLIQUE  
FRANCAISE

N°	12	28 .11	24
----	----	--------	----

Département de l'Aube

Arrondissement de  
Bar-sur-Aube

Communauté de  
Communes de la  
Région de Bar sur  
Aube

Nombre de  
membres dont le  
conseil doit être  
composé : ..... 50  
Nombre de  
conseillers en  
exercice : ..... 50

Date de  
convocation :  
22 novembre 2024

## DELIBERATION

### CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit novembre à dix-huit heures trente, les Membres du Conseil de communauté, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Président, adressée le 22/11/2024 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Présidence :** Philippe BORDE, président.

**Étaient présents :** ANTOINE Fabrice, AUBRY Michel, BARBIEUX Philippe, BAUDIN Claudine, BERTHIER Patrick, BOCQUET Evelyne, BORDE Odile, BORDE Philippe, CAILLET Laurence, CRESPIEN PAIS DE SOUSA Marie-Agnès, DARSONVAL Michel, DEROZIERES Jean-Luc, GAGNANT Thomas, GEOFFROY Mikaël, GERARD Valérie, HACKEL Claude, HONERCHICK Romain, JOBERT Didier, LEGER Walter, LORIN Thierry, MAITRE Pierre-Frédéric, MARY Patrick, MENNETRIER Alain, NICOLO Denis, NOBLOT Christophe, PETIOT Claude, PETIT Florence, PICOD Gérard, PIOT Bernard, RENARD Régis, RIGOLLOT Marie-Noëlle, VOILLEQUIN Serge

**Mandat de procuration :** DANGIN Anita à RENARD Régis, DEREPPAS Martine à PICOD Gérard, DESCHARMES Michel à BORDE Philippe, LEMOINE Pascal à PETIT Florence, MARY Pierre à GAGNANT Thomas, PETIT Pascale à BAUDIN Claudine, PROVIN Emmanuel à PETIOT Claude, VAN-RYSEGHEM Isabelle à DEROZIERES Jean-Luc, VERVISCH Karine à BOCQUET Evelyne, WOJTYNA Lucienne à AUBRY Michel

**Absents :** CLAYES TAHKBARI Katty, DOS SANTOS Marinette, GAUCHER Guillaume, HENQUINBRANT Olivier, INGELAERE Raynald, LELUBRE David, YOT Olivier, VAIRELLES Mickaël

**Secrétaire de séance :** Monsieur HACKEL Claude

Membres présents..... 32  
Absents ayant donné mandat de procuration..... 10  
Absents..... 8  
Votants..... 42

### **OBJET : CHARGES INTERCOMMUNALES CCVS**

Pour : 42	Contre : 0	Abstention : 0	Non participant : 0
-----------	------------	----------------	---------------------

**Rapporteur : Madame Marie-Noëlle RIGOLLOT, Vice-Présidente**

Madame la Vice-Présidente rappelle que chaque année le conseil de communauté fixe le montant des charges à répartir pour les communes du canton de Soulaines Dhuys bénéficiant des transports scolaires et utilisant les installations de la CCRB (gymnases pour 2024, la partie concernant la piscine étant prise en charge par la Communauté de Communes).

Le montant des charges à répartir s'élève à 5 754.79 € et se décompose comme suit :

Nom commune	Montant
Colombé la Fosse	1 310.46
Eclance	593.60
Fresnay	266.19
Fuligny	321.43
Levigny	581.69
Maisons les Soulaines	285.82
Saulcy	412.04
Thil	638.24
Thors	321.09
Vernonvilliers	298.14
Ville sur Terre	726.09

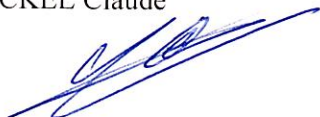
Sur proposition de Madame la Vice-Présidente, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- **FIXE** à 5 754.79 € le montant des charges à répartir selon le potentiel fiscal (taxes foncière, taxe d'habitation et cotisation foncière des entreprises) de chacune des communes ;
- **CHARGE** Monsieur le Président d'établir le tableau de répartition entre les communes et les titres de recettes correspondants.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Secrétaire de séance,

Monsieur HACKEL Claude



Pour extrait conforme,

Philippe BORDE,

Président

